LE BULLETIN DE LANEUVELOTTE Numéro 1



Le bulletin de Laneuvelotte

NOTRE VILLAGE.

L'édito du maire

L'incertitude, voilà un sentiment empreint de notre époque. Une incertitude pour notre santé et celle de nos proches. Une incertitude pour notre économie et nos emplois. Une incertitude pour nos relations sociales, amicales et familiales.

Le philosophe italien, Salvatore Veca, rappelait d'ailleurs que « les deux passions de l'incertitude sont la peur et l'espérance. »

J'ai choisi, avec les élus du conseil municipal de Laneuvelotte, vos élus, l'espérance. Cela nous a conduits à vous proposer de partager des actions pour le fleurissement de notre commune ou pour le futur aménagement de l'aire de jeux. Ces actions manifestent notre vœu d'animer notre commune sans entreprendre aujourd'hui de manifestation d'envergure.

Car l'espérance n'empêche pas d'agir avec responsabilité et de tenir compte des contraintes sanitaires. Voilà pourquoi nous ne sommes pas

en mesure de mener les séances du conseil municipal en votre présence par respect des règles distanciation. Voilà pourquoi le rassemblement annuel des voitures anciennes par l'Association Laneuv'old cars n'a pu être organisé du fait de l'affluence prévue. Voilà pourquoi nous avons très tôt souhaité participer à votre protection en vous offrant des masques, en collaboration avec les deux conseils municipaux qui se succédaient dont je salue l'action au service de notre commune et de ses habitants.

Souhaitant rester au plus proche de vous, je vous propose, avec l'équipe nouvellement élue, ce nouveau bulletin, premier signe d'une communication renouvelée.

Alors n'hésitez plus à franchir les portes de votre mairie afin de nous indiquer votre avis sur cette publication et nous faire part simplement de vos belles idées. SEPTEMBRE 2020



La nouvelle équipe municipale



Gilbert VISINE transmet son écharpe après 25 ans comme maire

LE BULLETIN DE LANEUVELOTTE Numéro 1

INFOS

Carnet bleu

William et Laura REPPERT, et leur petit garçon Julius, ont le bonheur d'accueillir dans leur famille Paula, née le 19 avril 2020.



Nécrologie

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Ennio BAZZARA (photo cidessous), qui fut Maire de Moncel sur Seille et Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Couronné, et qui est décédé le 16 avril 2020, ainsi que de Monsieur Norbert DERANTON décédé le 5 avril 2020. Tous deux ont grandi à Laneuvelotte et leur dernière volonté était de reposer au cimetière de Laneuvelotte.

Sincères condoléances à leurs familles.



POUR ALLER PLUS LOIN

Un sujet, une idée ? Chacun d'entre nous est acteur de la vie de notre village et les élus seront ravis d'échanger avec vous...

ATTENTION

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DES PERMANENCES DE LA MAIRIE A PARTIR DU 05 OCTOBRE 2020

LUNDI DE 15H A 19H JEUDI DE 10H A 12H

Un feu circonscrit sur la commune

Le Vieux Chemin a été particulièrement emprunté cet été. Par les promeneurs et les sportifs certes mais également par les pompiers qui ont dû intervenir les 7 et 8 août dernier afin d'éteindre un feu dans un pré, en bordure du Vieux Chemin.

Les élus, présents à chaque départ de feu, sont intervenus enfin le 9 août pour éteindre définitivement ce feu attisé par les fortes chaleurs.

Des dépôts sauvages surveillés

Afin de préserver la propreté de notre commune, les élus se montrent particulièrement vigilants sur les dépôts sauvages constatés, en particulier au niveau du point d'apport volontaire.

Des courriers ont été adressés aux personnes concernées par ces dépôts sauvages afin de leur rappeler leur devoir de civisme et leur demander, le cas échéant, de venir récupérer leurs biens.

Un terrain de jeu qui se transforme

Les filets surplombant le terrain de jeu en macadam étaient usés. Les élus ont donc décidé de les retirer et de dégager l'horizon des utilisateurs de cette aire de jeux.



En lien avec l'interco'

Enquête publique pour le PLU-I

Chaque habitant du territoire du Grand Couronné a reçu une lettre relative aux modalités et au déroulement de l'enquête publique du PLUi, qui débutait le 25 août dernier.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour participer à cette enquête publique et consulter le dossier jusqu'au 1^{er} octobre 2020 :

- En version dématérialisée sur http://www.registre-dematerialise.fr/1508 ou sur le site de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné (www.territoiresmgc.fr ou à la mairie (dossier sur clef usb)



- En version papier dans les 3 principaux lieux d'enquête (mairies de Champenoux, de Bouxières-aux-Chênes et de Lenoncourt) ou en version allégée dans les mairies des autres communes du secteur Grand Couronné.

L'équipe municipale reste à l'écoute de chacun afin d'apporter notamment un complément d'information aux personnes ayant émis des remarques pendant la phase de consultation en 2019 ou pendant cette enquête publique.

Attention aux bacs ouverts lors de la collecte des déchets

La Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné rappelle que les bacs poubelles présentés à la collecte doivent l'être avec le couvercle fermé.

Si tel n'était pas le cas, un autocollant sera apposé sur le bac afin de rappeler cette règle. Si celle-ci n'était à nouveau pas respectée, le bac ne sera pas ramassé.

Cours de musique à Laneuvelotte

Le pôle musical communautaire s'étend désormais sur l'ensemble du territoire de Seille et Grand Couronné. Notre commune accueille un cours de solfège ou de trompette assuré par Monsieur Hugo LUTZ, tous les jeudis de 17 heures à 19 heures.

Le maire de Laneuvelotte au bureau communautaire

Le 15 juillet dernier, Claude THOMAS a été réélu dans les fonctions de Président de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné.

Nicolas L'HUILLIER a lui été élu Vice-Président, en charge du Développement économique, de l'emploi et de l'insertion. LE BULLETIN DE LANEUVELOTTE Numéro 1



Les premières actions partagées...

Des fleurs dans nos rues

Les invitations étaient lancées auprès de chacun et le samedi 27 juin dernier, une quinzaine d'habitants se sont retrouvés afin de participer à une matinée autour des fleurs de notre village.

Cette action était menée par Gilles ADAM, conseiller municipal, et par **BERTRAND** « Méméne » parfaitement préparé l'évènement en choisissant les fleurs et en organisant leur plantation. Des fleurs que Gilles manie avec passion, passion qu'il a souhaitée partager avec les habitants de Laneuvelotte, qu'ils soient novices ou habitués à l'exercice. La crise sanitaire quelque peu perturbé fleurissement de notre commune, cette action collective a permis de rattraper le temps perdu. Benoît, notre employé communal, y participe également en assurant depuis lors l'arrosage des fleurs.

Des œuvres dans notre bibliothèque

Lors de l'adoption du budget 2020, les élus communautaires ont envisagé quelques menus travaux autour de l'aire de jeux.

Et quoi de mieux que de partager ce projet avec ses utilisateurs...C'est ainsi qu'est née l'idée de proposer aux enfants et ados du village de dessiner l'aire de jeux de leurs rêves.

Le concours de dessin était lancé en juillet dernier et plus de 15 chefs d'œuvre ont déjà

été déposés et affichés à la bibliothèque.

Afin de laisser encore un peu de temps à tous les artistes de participer, le concours de dessin est prolongé jusqu'au 18 octobre 2020 (retour sur papier libre ou via le document créé pour le concours et disponible en mairie ou à la bibliothèque aux horaires d'ouverture).

Des histoires dans l'esprit de nos enfants

Après une petite pause aoutienne, la bibliothèque a rouvert ses portes.

Et comme chaque 1er mercredi du mois,



PROLONGATIONS DU CONCOURS

la lecture de contes était à l'honneur en septembre avec Gaëlle, bien entourée pour l'occasion. La bibliothèque, dans ses nouveaux murs depuis la rénovation de la mairie, résonnait en cette rentrée des cris des enfants avant de les voir se placer en silence autour de notre conteuse, sous le regard ou dans les bras de leurs papas et mamans. La prochaine lecture de contes est programmée mercredi 7 octobre aux alentours de 18hoo.

Rappelons enfin que la bibliothèque ouvre ses portes chaque semaine, le mercredi entre 17h et 19h, pour accueillir enfants et adultes avec des collections de livres régulièrement renouvelées. N'hésitez plus à pousser la porte de ce bel équipement public et rencontrer nos bibliothécaires bénévoles, Corinne, Rosine, Marie-France, Méméne et Gaëlle.



DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 2 MARS 2020**

Le Conseil approuve le compte de gestion et le compte administratif 2019. Une délibération a été prise pour valider un changement de locataire pour l'appartement de l'ancienne école.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 10 JUIN 2020**

Les délégations de fonction aux adjoints sont rappelées :

1er adjoint - Gérald MANGIN: finances, voirie et mise en valeur du patrimoine communal.

2ème adjoint - Matthieu MOCKELS : Vie lien intergénérationnel et sociale, dynamique communale.

3ème adjoint -Francis GENAY : Urbanisme, aménagement, forêts, et développement durable.

Le Conseil Municipal a désigné les délégués des différentes structures :

Syndicat Intercommunal Scolaire de la Bouzule: Jessica MICHEL - Romain FERRARO - Laëtitia GRANDDIDIER titulaires.

Syndicat Intercommunal Scolaire du 1^{er} Cycle: Elise VIROT titulaire - Matthieu MOCKELS suppléant.

Syndicat Omnisports du Grand Couronné: Pascal FLEURANT et Romain FERRARO titulaires et Gérald MANGIN suppléant.

CNAS (Comité National d'Actions **Nicolas** Sociales): L'HUILLIER.

Correspondant défense : Francis

GENAY.

Commission **Appels** d'Offres : Gérald MANGIN GENSOLLEN - Gilles ADAM titulaires et Francis GENAY -

Pascal FLEURANT et Élise VIROT suppléants.

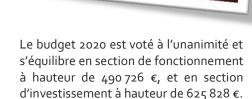
Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le nouveau dispositif d'indemnités des élus.

> Maire: 20,4 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (793€ bruts, 686€

> ^e 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Adjoints : 7,9 % de l'indice brut terminal (307€ bruts, 265€ nets).

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 24 JUIN 2020**

Le Conseil décide de maintenir les taux d'imposition des taxes foncières (8,18% sur les propriétés bâties et 16,64% sur les propriétés non bâties). Le taux de taxe d'habitation est figé à 8,25%.



Les délégations de pouvoir au maire restent celles du mandat précédent et permettent simplement une réactivité dans gestion des affaires communales.

11 ELUS, 1 EQUIPE

Une organisation municipale inédite avec des responsabilités partagées autour du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués successifs qui auront en charge des projets et bénéficieront d'un partage indemnités prévues pour le maire et les adjoints.

1er chef de projet : Yann GENSOLLEN pour le projet "communication"

Les élus en action

Ca roule à Laneuvelotte!

Sitôt élus, sitôt en action avec le souhait d'être « sur le terrain ». Le 13 juin, les élus se donnaient donc rendez-vous pour arpenter le territoire en vélo et bénéficier notamment des commentaires éclairés de Francis GENAY, adjoint.



